

LANXESS Corporation

Preventol^{MD} DBDCB 25
(DISPERSION AQUEUSE 25 %)

COMMERCIAL

POUR INHIBER LA CROISSANCE DES MICROORGANISMES DANS LES PEINTURES AQUEUSES, LES ADHÉSIFS, LES ÉMULSIONS AU LATEX, LES PIGMENTS DISPERSÉS, LES CEMENTS À JOINT, LES FLUIDES POUR LE TRAVAIL DU MÉTAL, LES DÉTERGENTS LIQUIDES, LES CIRES ET LES PRODUITS À POLIR, LES ENCRE, LES PRODUITS À EMPESER, LES ASSOUPLEISSANTS ET LES APPRÊTS POUR TISSUS

PRINCIPE ACTIF :

1,2-Dibromo-2,4-dicyanobutane 25%

N° D'HOMOLOGATION **17325**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



POISON

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 18,93 litres

NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE
URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT :

CANUTEC (Canada) : 1-613-996-6666

CHEMTREC : 1-800-424-9300 (USA); 1-703-527-3887 (International)

TOUTES AUTRES UGENCES :

LANXESS : 1-800-410-3063 (USA); 1-866-673-6350 (Canada)

LANXESS Corporation
111 RIDC Park West Drive
Pittsburgh, PA 15275-1112
1-800-LANXESS

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX. CAUSE DES DOMMAGES AUX YEUX ET DES BRÛLURES CUTANÉES. NOCIF OU MORTEL EN CAS D'INGESTION. AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU. NE PAS INHALER OU AVALER.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains ou les animaux. Porter des lunettes à coques ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, ainsi que des chaussures et des haussottes durant le mélange/chargement, le nettoyage, les réparations et autres activités de manutention. Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Les utilisateurs doivent enlever les vêtements immédiatement si le pesticide entre en contact avec la peau par des vêtements imbibés ou lors d'un déversement. Ensuite, bien laver la peau et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements à laver avant de les réutiliser. Les utilisateurs doivent enlever les vêtements de protection immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Le plus rapidement possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Il est interdit de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou autres étendues d'eau en contravention des exigences réglementaires fédérales ou provinciales. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans un réseau d'égouts sans en avoir avisé au préalable les responsables de la station d'épuration locale.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MODE D'EMPLOI :

Typiquement, Preventol DBDCB 25 est efficace lorsqu'il est appliqué aux concentrations indiquées.

Toutes les concentrations sont basées sur le poids total de la formulation.

Substrat	Concentration effective (%)
Peintures aqueuses - Acétate de polyvinyle - Acrylique - Acrylique de vinyle - Acrylique modifié à l'alkyde - Acrylique de vinyle modifié à l'alkyde	0,1 – 0,3
Émulsions au latex - Acétate de polyvinyle - Acrylique - Acrylique de vinyle - Styrène de butadiène	0,04 – 0,2
Adhésifs - Acétate de polyvinyle, styrène de butadiène, méthylcellulose et acrylique - Polyalcool de vinyle et hydroxyéthylcellulose - Adhésif époxy, polyester - Dextrine - Caséine - Empois	0,1 – 0,3 0,2 – 0,3 0,04 – 0,3 0,3 – 0,4 0,4 – 0,6 0,04 – 0,1
Pigments dispersés - Argile - Dioxyde de titane - Carbonate de calcium - Empois	0,04 – 0,1
Fluides utilisés dans le travail des métaux - Fluide soluble - Fluide synthétique - Fluide semi-synthétique	0,1 – 0,4
Cires et produits à polir	0,04 – 0,4
Encres	0,04 – 0,3
Ciments à joint - Type pâte, latex de vinyle - Type pâte, protéine	0,2 – 0,4
Fluides servant au traitement des fibres	0,2 – 1,2
Empois pour la lessive	0,04 – 0,8%
Assouplissants, ensimages textiles	0,04 – 0,4%
Détergents liquides	0,04 – 0,3%

Méthode d'ajout

Peintures aqueuses (notamment les systèmes de chauffage et de conditionnement d'air) :

Incorporer à l'eau perdue lors du broyage.

Émulsions au latex : Agiter modérément et ajouter immédiatement après le refroidissement de l'émulsion et avant de pénétrer dans les installations de réservoirs de stockage.

Adhésifs : Agiter et incorporer au mélange d'eau perdue. Cependant, lorsque l'adhésif est chauffé, il faut ajouter Preventol DBDCB 25 durant la période de refroidissement.

Pigments dispersés : Agiter modérément et ajouter immédiatement après le refroidissement des pigments dispersés et avant de pénétrer dans les installations de réservoirs de stockage.

Ciments à joint : Agiter et incorporer dans le mélange d'eau perdue.

Fluides utilisés dans le travail des métaux : Ajouter au liquide de coupe dilué final, soit avant d'être ajouté au système, soit après que le système ait été rempli. Preventol DBDCB 25 doit être mélangé à fond dans le système pour être efficace. Si Preventol DBDCB 25 est ajouté au concentré, il faut procéder à un essai pour confirmer la compatibilité.

Détergents liquides, cires, produits à polir, encres, empois pour la lessive, assouplissants, ensimages textiles : Incorporer au mélange d'eau perdue en agitant modérément.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

GARDER LE CONTENANT FERMÉ ENTRE CHAQUE UTILISATION. NE PAS RÉUTILISER LE CONTENANT VIDE.

1. Rincer à fond le contenant vide. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.